



DOSSIER PROJET RoCS 2020 **en partenariat avec la Rédaction de Prescription Santé**

A retourner avant le 11 mai 2020 à annedeboismenu@orange.fr

NOM DE L'ORGANISME

NOM DU PROJET

EQUIPE PROJET

.....

RoCS 2020 Cochez la ou les catégorie (s) choisie (s) :

- Communication Institutionnelle**
- Communication Externe**
- Communication Interne**
- Communication Digitale**

PROBLÉMATIQUE

.....

OBJECTIF / STRATEGIE

.....

CIBLE (Donnez-nous des chiffres et les raisons pour lesquelles une cible précise a été retenue)

.....

MOYENS MIS EN ŒUVRE (Justifiez vos choix. Possibilité également de mentionner les prestataires extérieurs)

.....

INDICATEURS – RÉSULTATS (Données quanti et quali)

.....

BUDGET (Optionnel)

.....

Suite du PROJET pour les années suivantes (Optionnel)

.....



Règlement des Récompenses Communication

ARTICLE I : TITRE

Les **RoCS, Récompenses Communication Santé**, ont été créés par l'Association RCS, représentée par son Conseil d'Administration en partenariat avec la rédaction de Prescription Santé..

Pour RCS : Anne de Boismenu – 6, boulevard Jean Jaurès – 92100 – Boulogne

Pour PRESCRIPTION SANTE : Olivier Robichon – 66, rue de la Glacière 75013 – PARIS.

ARTICLE II : BUT

Les **RoCS** sont décernés une fois par an.

Ils sont destinés à récompenser le travail des Equipes et des Directions de la Communication menant des campagnes de communication annuelles.

ARTICLE III : CANDIDATURES

Les prix sont ouverts à tous les adhérents de l'association hormis les agences de RP.

Ces prix sont destinés à récompenser des actions menées tout au long de l'année et des campagnes de :

- **Communication Institutionnelle**
- **Communication Externe**
- **Communication Interne**
- **Communication Digitale**
- **Le Grand Prix du Jury** (choisi parmi les **4 RoCS** cités au-dessus)
- **Le « Coup de Cœur »**
- **Le Prix spécial de Prescription Santé**

L'inscription des candidatures auprès de RCS est obligatoire. Elle est acquise par la confirmation qui sera adressée aux candidats par RCS.

ARTICLE IV : CALENDRIER 2020

- **Entre le 12 mars et le 11 mai 2020:** envoyez vos DOSSIERS PROJETS concernant vos campagnes réalisées entre février 2019 et mars 2020, avec vos vidéos à annedeboismenu@orange.fr

.../...

- **Du 15 au 26 juin** : Retrouvez les lauréats mentionnés dans Prescription Santé
- **LUNDI 6 JUILLET - 18h30** : Réservez votre soirée pour découvrir les **lauréats de la 4^{ème} édition des RoCS**

ARTICLE V : MONTANT

La participation aux **Récompenses Communication Santé, RoCS 2020** est gratuite.

ARTICLE VI : JURY ET ORGANISATION

Le Président du jury est désigné chaque année de façon collégiale par le Conseil d'Administration de RCS (10 personnes) et la Rédaction de Prescription Santé qui renouvelle et sélectionne les personnes choisies hors Conseil d'Administration de RCS.

Les membres du Jury ne reçoivent aucune rémunération, leurs fonctions sont bénévoles.

ARTICLE VII : ATTRIBUTION OU REMISE DES PRIX

Les **RoCS** seront remis le **lundi 6 juillet 2020 à 18h30** lors de l'After Work qui aura lieu dans les Salons de l'**Hôtel Alfred Sommier** (20, rue de l'Arcade – 75008 Paris).



Jury des **Récompenses Communication Santé, RoCS 2020**

Le Jury est composé des Membres du Conseil d'Administration de RCS :

- Anne de Boismenu
- Caroline Boucheteil
- Johanna Couvreur
- Laurence Jacquillat
- Catherine Liabeuf
- Emmanuelle Le Roy
- Valérie Perrot-Egret
- Valérie Perruchot-Garcia
- Roxane Philippe
- Frédérique Saas

Et de

- Pierre Azam, Médecin à Paris
- Caroline Le Touzé, pharmacienne
- Olivier Robichon : Rédacteur en Chef de Prescription Santé

Remise des Récompenses Communication Santé, RoCS 2020
lundi 6 juillet 2020 après l'After Work (18h30 / 21h30)
Hôtel Alfred Sommier – 20, rue de l'Arcade Paris 8^{ème}